

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPE**

Séance du 05 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

Etaient présents : M. Mme CORBILLON Matthieu, DEWAILLY Bruno, BRASME Marie-Laure, POUILLIER Bernard, PARMENTIER Isabelle, ROLAND Éric, BAJERSKI Sophie, DELPORTE Marie-Françoise, PIECHEL Christophe, ARNOULD Caroline, ARSCHOOT Dominique, DUPONT Valérie, HERBIN Gael, ZWERTVAEGHER COUTTET Florence, BAILLY Claude, ROELENS Natasha, LABAERE Cynthia, DUCATEZ Marc, DESPREZ Martine, VANDRISSE Guillaume, MORTELECQUE Denis, GUERBEAU Pascale, MOUILLE Sophie

Excusés :

M. AFFLARD Christian
M. WAYENBURG Aymeric
M. CARTIGNY Pierre-Alexis

Avaient donné procuration :

Mme BOITEAU Nadège à M. CORBILLON Matthieu
Mme BARBE Marie-Laurence à M. MORTELECQUE Denis
Mme CAPANNELLI Claire à Mme GUERBEAU Pascale

Assistait à la séance : Claire ROLAND, Directrice Générale des Services

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. Mme ARNOULD Caroline ayant été désignée pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptées.

RESSOURCES HUMAINES

Mise à jour du tableau des emplois

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 23

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 26

Date de convocation : 30 janvier 2025

Date de réception en préfecture : Jeudi 13 février 2015

Date de publication sur le site internet de la ville : Jeudi 13 février 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 05 FEVRIER 2025**RESSOURCES HUMAINES**

Mise à jour du tableau des emplois

Suite aux créations, nominations et suppressions de postes en séance du 05 février 2025, il convient d'actualiser le tableau des emplois de la collectivité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu, l'avis favorable des membres du Comité Social Territorial du 04 février 2025,

Vu, l'avis favorable à l'unanimité des membres présents de la commission « Administration Générale » du 04 février 2025,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant le tableau des emplois adopté par le conseil municipal en séance du 27 novembre 2024 ;

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 05/02/2025

COMMUNE

CADRE OU EMPLOI	CATEGORIE	Postes budgétés	Postes pourvus	QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL			
				*TC : TEMPS COMPLET *TNC : TEMPS NON COMPLET			
				TC*	Nombre HEURES	TNC*	Nombre HEURES
SECTEUR ADMINISTRATIF		19	16	19		0	
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1	1	1	35H00		
ATTACHE PRINCIPAL	A	1	1	1	35H00		
ATTACHE (1 agent actuellement en détachement)	A	2	1	2	35H00		
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2	2	2	35H00		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0	1	35H00		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	4	4	4	35H00		
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	8	7	8	35H00		
SECTEUR ANIMATION		8	8	7		1	
ANIMATEUR	B	1	1	1	35H00		
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL	C	6	6	6	35H00		
	C	1	1			1	33H00
SECTEUR SOCIAL		4	4	3		1	
CONSEILLER SOCIO EDUCATIF	A	1	1	1	35H00		
EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS	A	1	1	1	35H00		
ADJOINT SOCIAL	C	1	1	1	35H00		
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE DES ECOLES MATERNELLES	C	1	1			1	31H30
SECTEUR CULTUREL		3	1	3			
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	3	1	3			
SECTEUR POLICE MUNICIPALE		1	1	1		0	
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1	1	1	35H00		
SECTEUR TECHNIQUE		35	30	31		4	
INGENIEUR	A	1	0	1	35h00		
TECHNICIEN	B	1	0	1	35H00		
AGENT DE MAITRISE	C	2	2	2	35H00		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	C	6	5	6	35H00		
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	21	19	21	35H00		
	C	1	1			1	25H00
	C	1	1			1	30H00
	C	2	2			2	31H30
TOTAUX		70	60	64		6	

Attendu que, suite aux créations, nominations et suppressions de postes en séance du 05 février 2025, il convient d'actualiser le tableau des emplois de la collectivité ;

Le Quorum constaté,

Le Conseil Municipal de Sainghin-en-Weppes,

Après avoir entendu l'exposé de M. DEWAILLY Bruno, Adjoint,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS,

- **D'APPROUVER** la mise à jour du tableau des emplois de la collectivité tel que présenté en annexe.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Matthieu CORBILLON

